

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2024

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 21/06/2024, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

| | | |
|--|--|---|
| <u>OBJET DE LA DELIBERATION</u> CONVENTION DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN CENTRE-SUD A LIMAY : AVENANT N°1 | | |
| <u>Date d'affichage de la convocation</u> 21/06/2024 | <u>Date d'affichage de la délibération</u> 04/07/2024 | <u>Secrétaire de séance</u> BREARD Jean-Claude |

Etaient présents : 92

AOUN Cédric, AUFRECHTER Fabien, BARRON Philippe, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, COGNET Raphaël, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DOS SANTOS Sandrine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LEPINTE Fabrice, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guyline, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, PELATAN Gaëlle, PERRON Yann, PERSIL Albert, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIPART Jean-Marie, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

Absent(s) représenté(s) : 38

AIT Eddie a donné pouvoir à BARRON Philippe
ARENOU Catherine a donné pouvoir à ZAMMIT-POPESCU Cécile
AUJAY Nathalie a donné pouvoir à PERSIL Albert
BEGUIN Gérard a donné pouvoir à GUILLAUME Cédric
BENHACOUN Ari a donné pouvoir à DAMERGY Sami
BERMANN Clara a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila
BERTRAND Alain a donné pouvoir à BOUTON Rémy
BORDG Michaël a donné pouvoir à RIPART Jean-Marie
BOURSALI Karim a donné pouvoir à COGNET Raphaël
BRUSSEAUX Pascal a donné pouvoir à JAUNET Suzanne
CHAMPAGNE Stéphan a donné pouvoir à PERRON Yann
CHARNALLET Hervé a donné pouvoir à LAIGNEAU Jean-Pierre
COLLADO Pascal a donné pouvoir à GAULARD Didier
DAUGE Patrick a donné pouvoir à JOSSEAUME Dominique
DELRIEU Christophe a donné pouvoir à CONTE Karine
DIOP Ibrahima a donné pouvoir à KONKI Nicole
DUBERNARD Marie-Christine a donné pouvoir à DE LAURENS Benoît
FAVROU Paulette a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse
JOREL Thierry a donné pouvoir à WOTIN Maël

KAUFFMANN Karine a donné pouvoir à LAVIGOGNE Jacky
LE GOFF Séverine a donné pouvoir à MARIAGE Joël
LEBOUC Michel a donné pouvoir à GARAY François
LEMARIE Lionel a donné pouvoir à POYER Pascal
LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck
LONGEAULT François a donné pouvoir à LECOLE Gilles
MALAIS Anne-Marie a donné pouvoir à MADEC Isabelle
MELSENS Olivier a donné pouvoir à GODARD Carole
MERY Philippe a donné pouvoir à OLIVIER Sabine
MINARIK Annie a donné pouvoir à VIREY Louis-Armand
NICOT Jean-Jacques a donné pouvoir à DE JESUS-PEDRO Nelson
PEULVAST-BERGEAL Annette a donné pouvoir à GIRAUD Lionel
PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc
PRELOT Charles a donné pouvoir à BROSSE Laurent
REBREYEND Marie-Claude a donné pouvoir à SIMON Josiane
RIOU Hervé a donné pouvoir à LAVANCIER Sébastien
SMAANI Aline a donné pouvoir à LEFRANC Christophe
VOILLOT Bérengère a donné pouvoir à KERIGNARD Sophie
VOYER Jean-Michel a donné pouvoir à MOREAU Jean-Marie

Absent(s) non représenté(s) : 6

CALLONNEC Gaël, EL ASRI Sabah, ESCRIBANO-OBEJO Maria, HOULLIER Véronique, MONNIER Georges, SAINZ Luis

Absent(s) non excusé(s) : 5

ANCELOT Serge, CHARBIT Jean-Christophe, GRIMAUD Lydie, OURS-PRISBIL Gérard, SOUSSI Elsa

126 POUR :

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, BRUSSEAUX Pascal, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUC Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE :

1 ABSTENTION :

NAUTH Cyril

9 NE PREND PAS PART :

BERMANN Clara, BORDG Michaël, CALLONNEC Gaël, DELRIEU Christophe, EL ASRI Sabah, ESCRIBANO-OBEJO Maria, HOULLIER Véronique, MONNIER Georges, SAINZ Luis

EXPOSÉ

La Communauté urbaine a approuvé, par délibération du 20 mai 2021, la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du quartier Centre-Sud à Limay cofinancé par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Cette convention signée le 3 décembre 2021 avec tous les partenaires (ANRU, Etat, Département des Yvelines, Commune de Limay, bailleurs sociaux, Action Logement, Foncière logement, Caisse des Dépôts et Consignations) a pour objectif d'intégrer le quartier centre-sud dans une stratégie de développement du territoire à long terme et d'engager les premières mesures de transformations urbaines et sociales sur différents secteurs d'intervention.

Cette convention-quartier est adossée à la convention-cadre communautaire de la Communauté urbaine signée le 10 décembre 2020, qui a fait l'objet d'un premier avenant signé le 30 novembre 2022.

Le projet porté par la convention-quartier s'articule autour des opérations suivantes :

- L'amélioration et la revalorisation de l'habitat social avec des interventions importantes de résidentialisation et de réhabilitation sur 374 logements et la démolition de 47 logements ;
- La revalorisation du centre commercial de proximité sur le secteur de la Source, le renouvellement de l'offre d'équipements publics, avec la recomposition des équipements existants (groupe scolaire Jean Macé), la construction d'un nouveau groupe scolaire et la démolition des écoles Jean Zay et Montessori ;
- La diversification de l'offre de logements avec la création de 18 logements en Baux Réels et Solidaires (BRS) sur le secteur de la Source, l'intervention d'Action Logement sur le secteur Turlure ;
- Une intervention sur les espaces publics au service du désenclavement des résidences, de la réorganisation de l'offre de stationnement et de la valorisation du cadre paysager en lien avec le projet de la Coulée verte.

Un avenant à cette convention-quartier est proposé pour prendre en compte la majoration du taux de scoring pour les opérations d'espaces publics dont la communauté urbaine est maître d'ouvrage, c'est-à-dire le prolongement de la rue Jean Zay sur le secteur des Hautes Meunières et l'aménagement de voiries de désenclavement au Village dont le total pour les deux opérations s'élève à 1 983 113 € HT.

Cette majoration, approuvée par le comité d'engagement de l'ANRU du 12 avril 2021 au regard du rapport d'analyse de la situation financière de la Communauté urbaine réalisé par la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) des Yvelines en date du 25 janvier 2021, porte le taux de subvention de l'ANRU à 25% du financement des opérations d'espaces publics contre 15% dans la convention initiale.

L'opération d'aménagement de voiries de désenclavement au Village étant déjà financée par le Département des Yvelines dans le cadre du dispositif Plan AMORCE, il est décidé de concentrer l'augmentation des subventions ANRU obtenue sur les deux opérations d'espaces publics uniquement sur l'opération Jean Zay.

| Montant en euros (HT) | Plan de financement initial | Nouveau plan de financement |
|--------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| La Communauté urbaine | 716 804 € | 518 493 € |
| Département des Yvelines | 968 842 € | 968 842 € |
| ANRU | 297 467 € | 495 778 € |
| Total | 1 983 113 € | 1 983 113 € |

L'avenant intègre par ailleurs :

- Une modification du calendrier opérationnel pour les opérations d'aménagements portées par la communauté urbaine (prolongement de la rue Jean Zay) et la Ville de Limay (secteur des Hautes Meunières) ;

- La validation des contreparties foncières sur le foncier de l'école élémentaire Jean Zay initialement fléchées dans la convention quartier signée le 3 décembre 2021 sur le foncier de la ferme Turlure ;
- Les modifications liées à la mise en conformité de la convention initiale avec les évolutions du règlement général de l'ANRU et de la convention type en vigueur.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du quartier Centre-Sud à Limay du 3 décembre 2021, joint en annexe,
- d'autoriser le Président à signer ledit avenant et ses annexes ainsi que tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU la délibération du Conseil communautaire n° CC_2021-05-20_09 du 20 mai 2021 approuvant la convention pluriannuelle du projet de renouvellement du quartier Centre-Sud à Limay,

VU la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du quartier Centre-Sud à Limay signée le 3 décembre 2021,

VU l'avis du comité d'engagement de l'ANRU du 12 avril 2021 approuvant la majoration du taux de scoring des opérations d'espaces publics de la Communauté urbaine,

VU l'avis du comité d'engagement de l'ANRU du 25 mars 2024, établi par voie de dématérialisation, portant sur la validation de contreparties foncières situées hors QPV, dans la bande des 300 mètres,

VU le projet d'avenant n°1 à la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du quartier Centre-Sud à Limay,

VU l'avis favorable émis par la Commission 3_Aménagement du territoire le 18 juin 2024,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du quartier Centre-Sud à Limay du 3 décembre 2021, joint en annexe.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer ledit avenant et ses annexes ainsi que tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 04/07/2024

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 03/07/2024

Exécutoire le : 04/07/2024

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME,
Aubergenville, le 27 juin 2024



ZAMMIT POPESCU Cécile